

# La lutte contre la prostitution en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 590

PDF erstellt am: **08.08.2024**

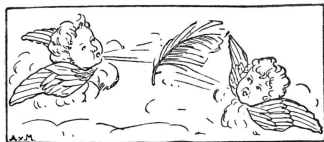
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264100>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## DE-CI, DE-LÀ

### Les femmes grecques et la guerre, jadis et aujourd'hui.

En admirant les exploits de l'armée grecque, nous ne devons pas oublier que les femmes helléniques consacraient toutes leurs forces, elles aussi, à la défense de la patrie. Infirmières, aides sociales, elles apportent leur concours tant dans les montagnes d'Albanie qu'à l'arrière du front; citadines et paysannes, elles se vouent à la défense de la liberté de leur peuple. Et elles s'inspirent ainsi de l'histoire de leur pays, qui a donné l'idée de liberté au monde moderne. C'est ainsi que Thucydide raconte que, lors du siège de Platée, en 428 av. J.-C., 110 femmes demeurèrent dans la ville assiégée avec la garnison, tandis que le reste des habitants s'enfuyait à Athènes. Elles y demeurèrent « pour préparer les mets », c'est-à-dire comme « service complémentaire » pour les défenseurs. Lorsque, après une longue et héroïque défense, Platée dut se rendre, leur sort fut plus cruel que celui de la garnison masculine: les hommes furent abattus et les femmes vendues comme esclaves. Mais leur mémoire vit aujourd'hui encore et prouve à leurs descendants que l'amour de la liberté et le courage sont invincibles et immortels. S. F.

### Femmes fonctionnaires.

Un article mortuaire nous a appris que Montreux possédait une femme fonctionnaire occupant un siège jalousement réservé au sexe fort dans nos communes: M<sup>lle</sup> Emma Bruand a été pendant plusieurs années secrétaire de la direction des Ecoles du Cercle de Montreux, après avoir été pendant longtemps le bras droit de son père, contrôleur des écoles. Ce fut une fonctionnaire entendue, ponctuelle et dévouée.

### Une loi genevoise sur la fermeture des magasins

Dans sa séance du 9 avril dernier, le Grand Conseil du canton de Genève a adopté à une majorité de près de 30 voix un projet de loi sur l'heure de fermeture des magasins les jours de semaine, qui émane à la fois du côté socialiste (M. Rossetel) et du côté catholique (M. Miazza). Après une longue discussion de nombreux amendements, l'heure de fermeture pour les magasins de tous genres (magasins de fleurs, d'articles de pêche et salons de coiffure exceptés) a été fixée à 19 h. 30, le personnel devant être libéré à 19 heures. Les magasins de tabacs et les kiosques à journaux ont été exclus pour le moment de cette réglementation.

Cette mesure, qui, nous le savons, est désirée par un grand nombre d'employés et d'employées de commerce, nous paraît constituer une heureuse réforme dans la voie du progrès social: que l'on songe seulement aux graves incon-

venients pour la vie de famille de la prolongation des heures de travail dans la soirée, et aux conséquences fâcheuses qu'elle entraîne, et que l'on se doit de signaler en une période où la protection de la famille est devenu le slogan à la mode. Aussi est-ce avec regret que nous avons appris qu'un Comité, intitulé « Comité d'action pour la protection du petit et du moyen commerce » vient de décider de lancer un referendum contre cette loi. Certes, toute réglementation entraîne avec elle des difficultés, jusqu'au moment où elle est entrée dans les habitudes, et certes, nous savons combien la situation des commerçants à Genève, en ce moment spécialement, est digne d'intérêt; mais il nous paraît que c'est au public à leur venir en aide en faisant montre de compréhension et de discipline. Est-ce que, durant tout ce dernier hiver, les magasins n'ont pas dû, en vertu des ordonnances sur le chauffage, se fermer à 19 heures? et chacun n'en avait-il pas pris l'habitude? quelles que pussent être les manifestations de mécontentement qui se sont fait entendre au début? Or ce que l'on a fait bon gré, mal gré, sous la pression de la nécessité, ne peut-on l'accomplir de bon cœur en songeant à toutes les femmes — car on sait la proportion du personnel féminin dans les magasins! dont les conditions de vie seront ainsi améliorées? Poser la question est la résoudre, et c'est pourquoi, sachant combien notre canton est en retard sur d'autres, à cet égard, nous avons tenu à attirer l'attention des groupements féminins de Genève sur ce point.

E. G.

### L'évolution de la femme arabe

Je sais bien qu'il est impossible de comprimer dans un article de journal tout ce que ce sujet suppose, et je dois me borner à esquisser en grandes lignes quelques-uns des traits caractéristiques du milieu et de l'ambiance qui conditionnent cette évolution.

Les manifestations du mouvement féministe arabe se limitent presque uniquement aux villes. La femme du « fellah » (paysan), ou du « Bédouin », (berger nomade), — et il s'agit ici de nos trois quarts de la population féminine — ne connaît encore aujourd'hui d'autre vie que celle qui s'écoule dans la monotonie millénaire des travaux épuisants, à peine interrompus par l'accouchement annuel. Elle ne sait ni lire, ni écrire, et il est douteux qu'elle en ressente le désir. Faut-il être surpris si les notions les plus simples de l'hygiène lui font défaut? de sorte que la mortalité infantile atteint jusqu'à 30 %. Rarement elle quitte le village ou la tente, à moins qu'elle n'accompagne son père ou son mari faire leurs achats au souk de la ville la plus proche, où on la voit, un bébé perché sur son épaule, admirer les vitrines. Probablement elle ne comprend pas l'usage de ces appareils de T. S. F. ou de ces fers à repasser électriques, mais rien que de les voir signifie peut-être pour elle l'ouverture de nouveaux horizons.

Ceci ne veut pas dire que les idées modernes n'aient pas su se frayer un chemin jusqu'aux endroits les plus reculés. Je pense, par exemple, à l'enthousiasme et au zèle de ces jeunes filles des montagnes druzes, pays sauvage et pauvre aux confins du désert syrien, qui venaient de termi-

ner comme première équipe, les cours de la nouvelle école de filles créée par les autorités mandataires françaises. Aujourd'hui, elles enseignent dans leurs villages et me parlent fièrement de l'insistance qu'il a fallu pour obtenir la permission de leurs parents. Je pourrais citer des cas similaires, qui, tout en justifiant les plus beaux espoirs, ne représentent pourtant pour l'instant que des débuts.

L'impulsion du mouvement vient de la ville. On y trouvera, parmi les musulmanes comme parmi les chrétiennes, des femmes d'une très haute culture, parlant à la perfection une ou plusieurs langues européennes, tout à fait au courant du mouvement féministe en Europe ou en Amérique, et pleinement conscientes des problèmes concernant la femme dans leur pays. Ce sont elles qu'on rencontre aux congrès féministes internationaux; ce sont elles qui organisent et dirigent les diverses associations intellectuelles, sociales, philanthropiques ou militantes du féminisme arabe, en déployant une énergie et une initiative parfois vraiment surprenantes. Evidemment, cette élite n'est pas nombreuse. C'est plutôt dans le grand milieu bourgeois que ce mouvement puise ses forces vivantes et où l'on doit en observer l'évolution.

II.

Lorsqu'en Europe on parle de la femme arabe on est souvent enclin à laisser libre cours aux illusions pittoresques de la femme voilée des *Mille et une Nuits*. Mais de nos jours, le voile n'est plus un attribut romantique. Il est devenu le sujet d'un débat dans toute discussion sur l'émancipation féministe en Orient. Doit-on le supprimer? La femme instruite le juge presque sans exception surannée et faisant obstacle au progrès. La grande masse y tient avec toute la ténacité qu'inspirent, sinon les préceptes de la religion même, au moins ceux tout autant vénérés de la morale. Ainsi on peut remarquer toute une gamme de voiles allant du tissu rigoureusement opaque jusqu'à celui qui, réduit à l'expression purement symbolique de l'ancienne tradition, met en relief traits et chevelure, bien plus qu'il ne le cache. Mais rares sont les femmes qui osent rompre complètement avec la convention et qui, en l'écartant, affronteront la critique du grand public. Cependant, on s'est habitué au nombre croissant de jeunes filles, qui, en capeau, ou même les cheveux au vent, n'ont jamais mis de voile, tandis que leurs camarades de classes vont voilées dès leur douzième ou quatorzième année. Certes, le voile est resté un des signes extérieurs des plus marquants de l'ordre social islamique, et range automatiquement celles qui le portent dans une sphère définie et nettement traditionnelle d'usages, de coutumes et de restrictions. D'autre part, n'oublions pas que, par exemple en Iraq, les Juives également se cachent la figure derrière une sorte de visière épaisse en cuir; ou bien que les chrétiennes de Hama, petite ville dans le Nord syrien, étaient voilées, il n'y a pas encore longtemps, tout comme leurs sœurs musulmanes. Par contre, ni la Bédouine, ni la paysanne, qu'elle soit chrétienne ou musulmane, ne s'est jamais voilée. Ainsi donc, le milieu et le développement historique, beaucoup plus que des lois canoniques, sont responsables de certaines particularités de la vie arabe — de la vie surtout, privée ou publique, de la femme, particularités qu'il faudrait caractériser plus justement non pas d'islamiques mais d'orientales. Ceci, par exemple, à l'église comme dans les synagogues, où la nef est sévèrement divisée en deux parties, une pour hommes et une pour femmes; ceci lorsqu'aucune femme ne prend part aux cérémonies d'enterrements, même pas de ses plus proches parents; ou encore lors de réunions chez des familles chrétiennes conservatrices, soit de Damas, soit de Mossoul, ou de Bagdad, où les invités, dames et messieurs, se groupent invariablement en deux camps que ne relie aucune conversation, à part l'échange obligatoire de formules de politesse. D'autre part, il devient de plus en plus fréquent que des jeunes couples musulmans reçoivent ensemble leurs amis des deux sexes, ou bien que le mari mène sa femme avec lui au cinéma au lieu qu'elle aille seule aux matinées pour dames.

(A suivre) NANDY RONART (Damas).

### La lutte contre la prostitution en France

N. D. L. R. — *Le dernier numéro du Bulletin du Conseil International des Femmes nous apporte un intéressant article dû à la plume de Mme Fatio-Naville (Genève), d'après la documentation de la Fédération abolitionniste internationale, sur les mesures prises dans divers pays d'Europe pour lutter — comme hélas! — les gouvernements croient devoir lutter en temps de guerre!... contre la prostitution. Nous en détachons la paragrahe consacré à la France, nous prometant d'examiner dans de prochains numéros la situation créée ces derniers mois dans d'autres pays.*

...Chacun sait qu'en Europe tout au moins, les autorités militaires sont toujours et partout hostiles aux mesures libérales en matière de mœurs. Il est admis que la réglementation va de pair avec la levée des armées et l'histoire, même contemporaine, nous en donne d'irréfutables exemples.

En France, à la veille et au début de la

### Une curiosité philatélique



Le Bureau International d'Education (Genève) a ajouté, comme on le sait, à toute son activité des temps de paix une très belle tâche: celle de l'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre. En effet, il fournit à ces derniers, au rythme d'environ 200 volumes par jour, des publications de tout ordre scientifique, littéraire, technique ou artistique, contribuant de la sorte à maintenir vivant chez ces hommes privés de liberté l'intérêt pour les choses de l'esprit, à procurer à certains les moyens de continuer leurs études, à d'autres la possibilité de perfectionner leur préparation professionnelle théorique et leur aidant ainsi tous spirituellement à supporter leur captivité.

Mais l'accomplissement de cette œuvre considérable suppose des fonds également considérables, auxquels ne suffisent pas les subventions fournies par les gouvernements, et notamment par notre Conseil fédéral, qui s'est inscrit en tête de liste pour 10.000 fr. C'est pourquoi le B. I. E. a recouru à un moyen original pour se procurer des ressources, en éditant un timbre spécial, le « timbre Pestalozzi », dont nous publions ci-dessus la reproduction.

Emis en séries de couleurs différentes (brun, vert et bleu: la série de lie vin est déjà épuisée et a acquis de ce fait une valeur plus grande) ce timbre, soit à l'état de neuf, soit oblitéré par le B. I. E., est naturellement très recherché par les collectionneurs. Et c'est pourquoi, sachant qu'il se trouve de ceux-ci parmi les lecteurs et lectrices de notre journal, nous avons tenu à le leur signaler, en leur indiquant qu'ils peuvent, par un simple achat pour leur collection, s'associer à une œuvre d'une haute portée humanitaire, et par conséquent indispensable durant les tristes temps que nous vivons.

On peut acheter les « timbres Pestalozzi » soit chez des marchands de timbres, soit auprès du B. I. E. lui-même (52, rue des Paquis, Genève) au prix de 20 centimes pièce ou de 2 fr. le bloc de 12. (Verser le montant de la commande au compte de chèques postaux du B. I. E. No 1.804).

guerre, plusieurs circulaires, réglementaristes à outrance, ont été adressées à qui de droit par le Ministère de la Défense nationale. D'autre part, un décret-loi du 29 novembre 1939 a repris à peu près intégralement le projet gouvernemental de 1936 (dit projet Sellier), sauf la fermeture des magasins de débauche! Ce décret a institué le régime du traitement obligatoire pour toute la population. On a organisé des « maisons » spéciales pour militaires, quoiqu'on ait pu constater qu'à Grenoble, où les maisons de débauche ont été supprimées depuis 1931, la situation sanitaire était restée excellente, malgré l'afflux de troupes.

Une loi du 20 juillet 1940 modifie légèrement la définition du souteneur, mais comme elle ne tient pas compte du facteur *lucre*, elle ne peut donner entière satisfaction.

L'Association dauphinoise d'Hygiène morale a demandé une audience au Maréchal Pétain pour lui proposer un plan de transformation de l'expérience de Grenoble en expérience nationale; elle s'est vu répondre le 28 juillet que le Chef de l'Etat n'avait pas le temps, mais recevrait volontiers plus tard le président et le secrétaire de l'Association. Jusqu'à présent cette rencontre n'a pas encore eu lieu. Cependant un projet féroce ment réglementariste, préparé par un fonctionnaire, n'a pas été signé jusqu'à présent.

Mais en zone occupée ce système a tendance à être adopté par les autorités municipales et préfectorales en accord avec l'autorité militaire, et il en est résulté d'affligeants abus de pouvoir au détriment de jeunes filles innocentes! Malheureusement aussi les journaux *Le Relèvement social* et *L'Abolitionniste* ont été tous deux interdits.<sup>1</sup>

Colonies et protectorat français: par arrêté du 5 mai 1939, le Gouverneur Général de Madagascar a interdit les maisons de dé-

<sup>1</sup> La cause de cette interdiction, selon les renseignements obtenus par le *Bulletin* de la Fédération abolitionniste internationale, serait que « ces deux publications font un étalage démesuré de toutes les questions relevant de l'imoralité publique, si bien que cette manière détournée d'exciter un intérêt trouble dans certains esprits ne saurait être tolérée... » Veut-on donc en France renouer « revenir à la fausse pruderie, source inévitable d'hypocrisie, des temps d'avant Joséphine Butler? et n'y comprend-on donc pas que traiter ouvertement et scientifiquement tous les problèmes de moralité publique est le seul moyen de lutter contre une curiosité malsaine?... (Réd.)

Durée de culture :	
Radis	1 mois.
Salades	2 mois.
Salades romaines	3 mois.
Navets, épinards, colraves	3 mois.
Haricots nains, pois, carottes	3 mois.
Concombres	3 mois et plus.
Choux d'été et d'automne	4 à 5 mois.
Fenouil	3 à 4 mois.
Maïs	4 à 5 mois.
Côtes de bettes, choux-fleurs	5 mois et plus.
Choux de Bruxelles	7 à 10 mois.
Choux hivernés	8 mois.
Brocolis	10 mois.
Poireaux, tomates, cardons	5 mois et plus.
Oignons	4 à 5 mois.
Courgettes	6 mois.
Céleris	8 à 9 mois.
Scorsonères	5 mois.
Haricots soissons	7 mois et plus.

Ceci bien établi, l'on peut faire en outre des cultures dites *intercalaires* ou *dérobées*, comme par exemple un semis de mâche (rampon) en septembre dans un carreau de poireaux ou de choux-fleurs, ou un carreau de choux contre-planté de salades, ou une planche de carottes, de radis et de salades semés simultanément, etc., etc.

Enfin, il est encore utile de savoir exactement la date exacte et les limites extrêmes de dates des semis et plantations. La dernière limite pour les semis de légumes à récolter la même année est:

Pour les carottes	le 15 juillet.
» les navets	la dernière quinzaine de juillet.
» le maïs	le 15 juin.
» les haricots	la fin de juillet.
» les pois (var. très hâtive et naine)	le 10 juillet.

M. CLEMENTI-DIDATI,  
jardinière-diplômée.

bauche et le racolage public, et n'institue aucune réglementation des prostituées libres. Par contre, depuis la guerre, des maisons ont été ouvertes pour la troupe en Tunisie.

## Notre pain quotidien

### L'aide des écoliers à l'agriculture

Nous l'avons dit précédemment, le concours que l'on demande à la jeunesse de nos écoles pour gagner la « bataille de l'agriculture » nous intéresse directement, nous femmes, en tant que mères de familles et éducatrices : c'est pourquoi nous détachons à l'intention de nos lectrices les renseignements suivants d'un des rapports reçus de l'Office fédéral du travail (rapport lu par son auteur, M<sup>lle</sup> Dasching, directrice du Bureau central d'aide aux paysannes, lors d'une récente séance du Comité consultatif des femmes suisses).

Disons tout d'abord que c'est d'entente avec les institutions qui s'en sont occupées jusqu'ici qu'ont été fixées les bases sur lesquelles sera établi ce service volontaire. Contact a été pris également avec des organisations d'utilité publique, soit en majeure partie des Sociétés féminines, puis *Pro Juventute*, les divers services qui s'occupent d'orientation professionnelle, le Service civil féminin, et enfin et naturellement les Départements de l'instruction publique cantonaux. Car il fallait, et c'était là l'un des premiers points importants, fixer la date des vacances scolaires de façon à les faire coïncider avec les périodes où l'agriculture réclame le plus de main d'œuvre : or ces périodes n'étant pas les mêmes à travers le pays, une certaine souplesse est nécessaire pour répondre aux différents besoins.

Mais dira-t-on, nombre d'écoliers n'entendent rien aux travaux de la campagne, et l'on ne s'improvise pas agriculteur du jour au lendemain, comme trop de gens paraissent encore le croire ! — Cela est certain, mais il faut aussi se rappeler que ne vont pas seulement à l'école les enfants de la ville, et que ceux de la campagne ont déjà souvent, durant leurs vacances, apporté avec fierté leur concours aux membres plus âgés de la famille. Et d'ailleurs pour eux, comme pour les petits citadins, une préparation a été prévue, qui comprend des leçons modèles, données par des maîtres spéciaux, puis des conseils pratiques, et des recommandations indispensables pour tous les cas concernant le maniement des machines agricoles, celui des animaux, etc. Notons d'ailleurs qu'aucun écolier ou écolière au-dessous de 14 ans n'est admis à participer à ce service, car l'on a estimé avec raison que cela ne serait ni dans leur intérêt ni dans celui de l'agriculture, et que ceux qui ont le désir de s'occuper de cette façon durant leurs vacances trouveront largement à s'employer, soit dans le jardin familial, soit dans un jardin scolaire là où il en a été créé. L'on prévoit aussi, et suivant les cas, l'organisation de « camps d'écoliers », qui, l'an dernier déjà, ont fonctionné dans quelques cantons.

### Petit Courrier de nos lectrices

Emilienne à L. C. (Vevey). — C'est bien vous, je crois, qui, dans le courant de l'été, exprimez dans le Petit Courrier le vœu que ce journal fasse connaître à ses lectrices les noms de livres intéressants écrits par des femmes? Votre demande m'est revenue à l'esprit en constatant l'autre jour que, par une coïncidence que je n'ai certainement pas cherchée, toute une série de romans que je venais de lire sont dus à des auteurs féminins ! Je cite au fil de mes souvenirs : Les chiens et les loups, un des plus remarquables ouvrages à mon avis de la forte romancière qu'est Irène Nemirovsky ; Long Time ago, par Margaret Kennedy, l'auteur de la Nymphé au cœur fidèle ; l'Arche sainte, par Elizabeth Goudge (traduit de l'anglais) ; Jalna et la série des Whiteoaks, par Mazo de la Roche, et tout récemment ce fameux Gone with the wind (Autant en emporte le vent), par Margaret Mitchell, dont tout le monde s'arrachait la traduction l'an dernier... Il est vrai que presque tous ces livres sont en anglais : cela serait-il une indication que la littérature romanesque convient mieux aux femmes anglo-saxonnes ? Qu'en pensez-vous ? et qu'en pensent les autres lectrices du Mouvement ?

### MODES

## ANGELINE BASILE

11, rue Lévrier — Genève

Téléphone 2.37.01

Pour un joli mouchoir  
Une écharpe élégante

## MAISON DU CHALET SUISSE

Broderies suisses de  
St-Gall et d'Appenzell

H. DEPIERRE 18, Gd-Quai et rue Cécid, 2  
GENÈVE  
Maison fondée en 1850 Expositions : Paris 1866, Londres 1861

## LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes  
rend compte des activités et défend les  
intérêts féminins à travers le monde ;  
paraît en trois langues : français, anglais  
et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.  
On s'abonne chez M<sup>lle</sup> le Dr Renée Girod, 10, rue  
Charles Bonnet, Genève.

ne ont déjà souvent, durant leurs vacances, apporté avec fierté leur concours aux membres plus âgés de la famille. Et d'ailleurs pour eux, comme pour les petits citadins, une préparation a été prévue, qui comprend des leçons modèles, données par des maîtres spéciaux, puis des conseils pratiques, et des recommandations indispensables pour tous les cas concernant le maniement des machines agricoles, celui des animaux, etc. Notons d'ailleurs qu'aucun écolier ou écolière au-dessous de 14 ans n'est admis à participer à ce service, car l'on a estimé avec raison que cela ne serait ni dans leur intérêt ni dans celui de l'agriculture, et que ceux qui ont le désir de s'occuper de cette façon durant leurs vacances trouveront largement à s'employer, soit dans le jardin familial, soit dans un jardin scolaire là où il en a été créé. L'on prévoit aussi, et suivant les cas, l'organisation de « camps d'écoliers », qui, l'an dernier déjà, ont fonctionné dans quelques cantons.

Mais quel que soit le mode de faire adopté, il paraît clair que les meilleurs résultats ne seront obtenus que là où se trouveront, comme pour les auxiliaires féminins, les « agents de liaison », chargés de la surveillance morale et matérielle de toute cette jeunesse. Instituteurs et institutrices, maîtresses d'écoles ménagères, travailleuses sociales, S. C. F., trouveront là une tâche de première importance, et leur présence sur place, leur influence ferme et discrète à la fois, leur intervention immédiate dans tous les cas des inévitables difficultés qui se produiront, ne manqueront pas de rassurer certaines mères, peut-être un peu anxieuses de laisser partir leurs enfants se mesurer pour la première fois avec les difficultés de la vie réelle. Il faut insister sur cette tâche, car il y a là pour bien des femmes un moyen indirect, mais combien utile, de tenir leur place dans le grand effort qui nous est demandé à tous.

Comme le service féminin, le service de la jeunesse est volontaire et non rétribué. Mais tous les écoliers sont, eux aussi, assurés d'office contre les accidents par la Confédération, qui leur offre d'autre part de grandes facilités de transport. Et si l'on songe que l'effort de manier la fourche ou le rateau, de se courber sur les sillons du champ pour y planter des pommes de terre, ou de vider les arrosoirs d'eau fraîche sur les plates-bandes du jardin... vaut bien pour la santé celui de manier une raquette dans un court de tennis ou de piloter un canot de plaisance sur un lac, nous pouvons espérer que nombreux seront ceux et celles parmi les écoliers des milieux aisés qui s'inscriront ; alors que pour la grande masse des autres, moins fortunés, ce service auxiliaire constituera, comme on l'a dit très justement, lors d'une réunion convoquée à Zurich par *Pro Juventute*, un passage utile de l'école à la vie professionnelle, en fortifiant les constitutions, en mûrissant les caractères, et en augmentant ainsi les chances de succès des apprentissages à venir. Et qui ne voit aussi comment, de la sorte, la lutte « préventive », si l'on peut s'exprimer ainsi, est engagée contre le chômage, en gagnant à l'agriculture par une préparation adéquate les forces dont elle a manqué constamment ces dernières années ?

Ajoutons encore que, pour les plus âgés, étudiants et étudiantes, des échanges intercantonaux sont prévus qui permettront de faire ce que recommande une affiche récemment apposée sur nos murs, c'est-à-dire de célébrer le 65<sup>ème</sup> anniversaire de notre existence « en apprenant à mieux connaître notre pays » — et non pas seulement ses paysages, ses vallées, ses lacs ou ses sommets, mais aussi la vie, souvent terriblement rude, mais tout de même forte et saine, de ceux de nos concitoyens auxquels nous devons notre pain quotidien.

J. GUEVBAUD.

### ÉLECTRICITÉ LUSTRIERIE

## Maurice Steffen

Concessionnaire des Services Industriels de Genève  
et du Téléphone fédéral

GENÈVE RUE LESCHOT, 10  
Téléphone 4.25.97 (2, Angle de la rue des Voisins)

## Mollard & Delphin

Tapisseries de Styles  
Ouvrages de Dames

5, Corratierie  
Téléphone 4.11.34 Genève



## La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

### TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud



## Correspondance

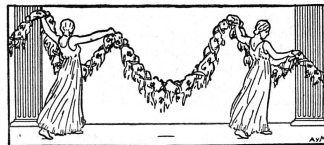
### Marcel Prévost, féministe

Une lectrice nous écrit :

La mort annoncée ces jours derniers de Marcel Prévost, décédé dans sa propriété du Lot et Garonne, à l'âge de 80 ans, a évoqué chez les femmes de ma génération bien des souvenirs. Car si l'on nous défendait, et combien sévèrement ! de lire les *Demi-Verges*, l'« oncle de Françoise », comme on aimait à l'appeler, a, dans cette série, alors fameuse, de considérations et de conseils sur l'éducation des jeunes filles, fait preuve d'une certaine compréhension des tâches et des devoirs qui allaient s'imposer à la génération qui montait, comme d'une certaine sympathie pour les droits qu'en exécution de ces devoirs allait réclamer cette génération. S'il est vrai, comme on l'a dit lors de sa réception à l'Académie française, que Marcel Prévost avait le don de saisir les sujets qui flottent dans l'atmosphère, il a saisi de la sorte au vol les idées nouvelles qui se faisaient jour sur la situation de la femme, et à côté de beaucoup d'œuvres certainement pas mal scabreuses, et par conséquent très loin du féminisme ! il a d'autre part campé quelques portraits d'héroïnes qui sont intéressants à envisager à notre point de vue.

Il faudrait beaucoup plus de temps que celui dont je dispose — et beaucoup plus de capacités aussi ! pour suivre à travers ses romans la trace de cette sympathie et de cette compréhension : aussi ne puis-je que souhaiter que cette recherche tente une plume plus experte que la mienne. Veuillez agréer, etc.

J. SORGES.



## A travers les Sociétés

### Service Social volontaire (Genève).

On nous informe que dès le 15 avril, le Service Social Volontaire a été transféré, 3, rue Général Dufour (Union Chrétienne des Jeunes Gens). Réception de 9 à 11 heures, sauf le samedi.

### La « Journée » des femmes zurichoises.

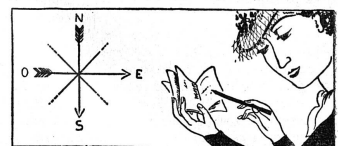
... Elles étaient trop nombreuses pour la salle du Grand Conseil, les femmes zurichoises, qui, en ce beau dimanche de mars, se sont toutes dirigées vers les locaux plus vastes de la Bourse. Jeunes et vieilles, femmes de la ville et de la campagne, dont beaucoup portaient le seyant costume national, elles étaient venues en foule, si nombreuses que jamais notre Parlement n'aurait pu les accueillir toutes, les huit cents qu'elles étaient. Et cette journée, placée sous le signe de la vigilance et de la fermeté, a été un vrai succès.

Ceci d'abord grâce aux deux orateurs M. Arnold Jaggi (Berne) parla de *l'Esprit confédéral*, en établissant de saisissants parallèles entre des moments de notre histoire et notre situation actuelle ; en insistant sur la nécessité de garder précieusement nos caractéristiques politiques et spirituelles ; en démontrant avec force que l'essence de notre démocratie est intangible, et que si ses formes peuvent se modifier, son esprit doit subsister et s'épanouir dans une atmosphère d'initiative, d'énergie, de mesure, de responsabilités joyeusement acceptées et d'abnégation. « Etre Suisse aujourd'hui, c'est veiller sur ce que nos ancêtres nous ont légué, soit l'esprit de vérité, de justice, d'humanité et de liberté. » Puis, le Dr. Wahlen, salué par une ovation, déroula devant un auditoire suspendu à ses lèvres tout le système conçu par lui, ne craignant pas de se servir du dialecte natal, ce qui ajoutait à son exposé un charme tout spécial de vie familiale. Combien il avait touché juste, et ce que prouvent les nombreuses interventions qui se succédèrent, cun et chacune, directeur d'école d'agriculture, chef du plan de culture de la ville de Zurich, représentant des autorités, jeune fille toute vibrante encore de ses souvenirs de travail volontaire à la campagne, paysanne des rives du lac, dans son costume national bleu... apportant des précisions, des renseignements, des suggestions, qui toutes convergèrent à la valeur de l'ensemble.

Si bien que celles qui, le matin encore, se demandaient : « Pourquoi une « Journée des femmes » ? alors que tout notre désir et notre but est de collaborer avec les hommes... » — toutes celles-ci se sont rendu compte que, tant que les femmes sont exclues des Assemblées qui sont des « Journées d'hommes », de leur côté leur tâche à remplir pour le bien du pays.

(Libre traduction résumée d'après le « Schweiz. Frauenblatt ».)

(Publication retardée, faute de place.)



## Garnet de la Quinzaine

### Dimanche 20 avril :

GENÈVE : Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio de 18 h. 45 à 18 h. 50 : Le Mouvement de la Jeunesse suisse-romande.

### Lundi 21 avril :

GENÈVE : Connaissance du pays, dernière conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines, Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 18 h. précises : Regards sur la musique contemporaine, par M. A. Mooser. Billets à l'entrée : 1 fr. 50.

### Jeudi 24 avril :

LAUSANNE : L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15 : L'éducation par la mère seule, par M<sup>me</sup> M. Bridel-Schneitzler (Yverdon).

### Samedi 26 avril :

ZURICH : Office suisse pour les Professions féminines, 14 h. 30, Hôtel St. Gotthard, Bahnhofstrasse, 87 : Assemblée générale annuelle. Ordre du jour : 1. Allocation de bienvenue. — 2. Rapport sur la séance tenue le matin de la Commission exécutive. — 3. Extraits du rapport annuel de l'Office. — 4. La femme et la profession, conférence par M<sup>lle</sup> Hedwig Boye, Dr. en phil., ancienne directrice du Bureau d'orientation professionnelle en Pologne. Discussion.

### Mercredi 30 avril :

GENÈVE : Association féminine d'éducation nationale, 18 h. 15 : Visite de la « salle d'histoire nationale » à l'École secondaire, sous la conduite de M<sup>lle</sup> M. Maire, professeur.

## OLGA ROSSIER

ex-directrice de la reine-berthe

couture  
lingerie  
trousseaux

Tél. 5.41.63

4, rue de Rive, 1<sup>er</sup> étage, Genève

## SANS CARTES

(Sauf nouvelles prescriptions)

## LAINAGE SYNTHÉTIQUE

très belle qualité

pour costumes tailleurs, larg. 140 cm.

le mètre : Fr. 12.90

## A. GRAS & C<sup>o</sup> S. A.

Coutance, 5 - GENÈVE - Tél. 2.64.64

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité